

CHAPITRE 05 :
PRÉSENTATION DE LA
BIBLIOGRAPHIE

CHAPITRE 05 : PRÉSENTATION DE LA BIBLIOGRAPHIE

5.1. Définitions

Qu'est-ce qu'une bibliographie ?

- Est suivi d'un travail de rédaction, aboutissant à un rapport/étude/synthèse.
- Est l'ensemble des documents publiés (articles de presse, ouvrages, dictionnaires, sites internet, etc.) utilisés pour traiter un sujet.
- Seules les références citées dans le texte figureront dans la bibliographie. Cette dernière elle se place à la fin du document élaboré.
- Les documents consultés mais non cités dans le texte ne seront pas mentionnés.
- Elle est présentée dans l'ordre alphabétique des noms d'auteurs.

La présentation de la bibliographie doit être homogène et respecter le style repris dans ce guide.

CHAPITRE 05 : PRÉSENTATION DE LA BIBLIOGRAPHIE

Qu'est-ce qu'une webographie ?

- Désigne une liste de contenus, de pages ou de ressources du web relatives à un sujet donné.
- Une ressource en ligne étant plus volatile, il est important de mentionner la date de consultation.

La référence bibliographique

- Est une notation, codifiée, juste et complète, qui permet d'identifier, sans ambiguïté, le document décrit.
- C'est la description de l'ensemble des éléments (auteur, titre, éditeur, pagination, etc..) qui permettent d'identifier un document, qu'il soit accessible en version papier ou numérique.
- L'ensemble des références bibliographiques forme la bibliographie et sa présentation répond à des normes.
- La ponctuation est essentielle dans une référence bibliographique, il est impératif de la respecter.

CHAPITRE 05 : PRÉSENTATION DE LA BIBLIOGRAPHIE

- Les références bibliographiques doivent être listées et classées selon un ordre :
 - Chronologique, par ordre d'apparition dans le texte ; Lorsqu'une référence est citée plusieurs fois, elle garde la même numérotation.

Il faut alors établir la numérotation seulement lorsque le travail de rédaction est terminé.

- Alphabétique, par noms d'auteur (ou par titre lorsque la publication est anonyme) ; Lorsqu'une référence est citée plusieurs fois, elle garde la même numérotation.
- Par thèmes : si les références le permettent, elles peuvent être réparties dans différentes rubriques thématiques ;

Exemple : la bibliographie d'une synthèse sur le parfum pourrait répartir ses références, listées par ordre alphabétique, sous les rubriques suivantes : *histoire de la parfumerie, fabrication des parfums, marché, etc.*

- Par supports ; Exemples : *ouvrages, articles de presse, études de marché, sites Internet, etc.*

CHAPITRE 05 : PRÉSENTATION DE LA BIBLIOGRAPHIE

La citation

- La citation (auteur, date) est la description abrégée mais précise (elle indique souvent la page citée), du document consulté. La citation assure la correspondance exacte avec la référence bibliographique qui décrit la source de façon plus complète et globale. **Exemple** : (Latouche, 2006) ou (Latouche, 2006, p. 139)
- La citation d'un passage : c'est la reprise exacte d'un passage extrait d'un document. La citation est précédée et suivie de guillemets.

Exemple : « *Des études menées aux Philippines ont montré que chaque degré de température supplémentaire se traduisait par une baisse de 10 % des rendements agricoles* ». (Latouche, 2006, p. 139).

CHAPITRE 05 : PRÉSENTATION DE LA BIBLIOGRAPHIE

Les renvois bibliographiques

- Permettent de faire le lien entre le corps du texte et la bibliographie : un numéro est attribué à chaque référence ; celui-ci est alors noté dans le corps du texte (à côté de l'idée qui s'appuie sur ladite référence), ainsi qu'au sein de la bibliographie (face à la même référence).

Cette dernière étape établit un lien entre le corps du texte (rapport / étude / synthèse) et la bibliographie.

Au sein de la bibliographie : Face à chacune des références listées, un numéro est inscrit entre crochets (dans l'ordre croissant, à partir de 1).

[1] Hervé This Cours de gastronomie moléculaire n°1. Paris : Belin, 2009, p.19. (Les Racines du vivant).

Dans le corps du texte : il convient de préciser que les idées avancées dans le corps du texte peuvent être amenées de deux manières :

- **Citation** : consiste à mentionner un extrait exact du texte original, tel que l'auteur l'a écrit. Il faut alors écrire ce passage entre guillemets : *Selon Hervé This, « l'utilisation de l'observation et de l'expérience semble être à la base de la science ».*

CHAPITRE 05 : PRÉSENTATION DE LA BIBLIOGRAPHIE

- **Paraphrase** : consiste à reformuler, avec d'autres mots, l'idée exprimée par l'auteur. Il faut alors la présenter ainsi :

D'après Hervé This, la science est permise grâce à l'utilisation de l'observation et de l'expérience.

Que les idées soient citées ou paraphrasées, à la fin de chacune d'elles, il faut inscrire le numéro, entre crochet, correspondant à la référence sur laquelle elle s'appuie :

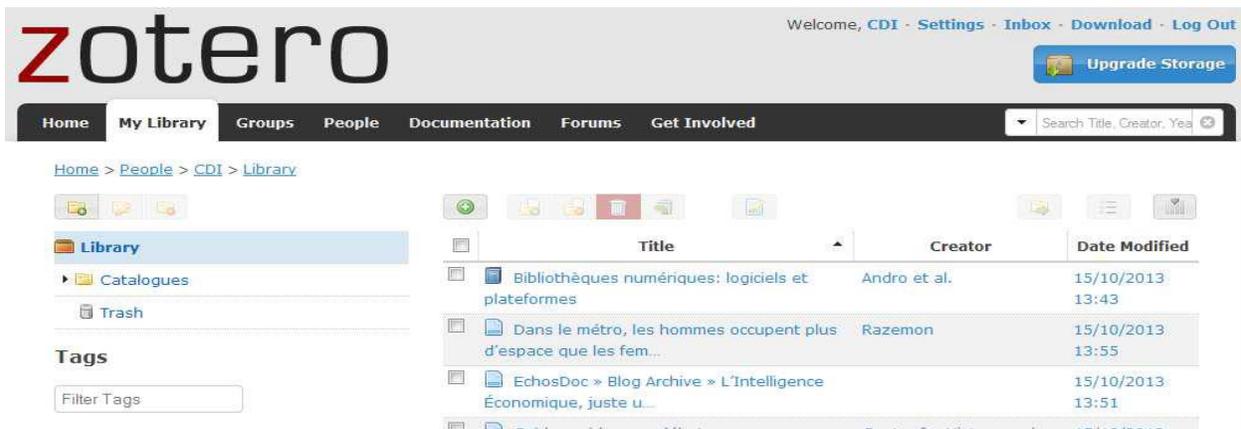
Selon Hervé This, « l'utilisation de l'observation et de l'expérience semble être à la base de la science » [1].

D'après Hervé This, la science est permise grâce à l'utilisation de l'observation et de l'expérience.

Logiciels de gestion bibliographiques

- Ont été développés pour faciliter la sélection des références bibliographiques, et donc l'établissement de la bibliographie.
- Ils permettent de trier, gérer et d'établir une liste de références bibliographiques lors de travaux de recherche. Il en existe un certain nombre, gratuits ou payants, dont voici les principaux :

CHAPITRE 05 : PRÉSENTATION DE LA BIBLIOGRAPHIE



EndNote
...Bibliographies Made Easy™

Téléchargeable gratuitement : <http://www.zotero.org/>



Téléchargeable gratuitement : <http://www.mendeley.com/>

CHAPITRE 05 : PRÉSENTATION DE LA BIBLIOGRAPHIE

Pourquoi citer ses sources ?

- Le respect des droits d'auteur : le développement d'une idée ou d'une recherche se fonde toujours sur des réflexions ou des travaux antérieurs, c'est pourquoi il est obligatoire de citer ses sources. Sans cette étape, le travail final peut être considéré comme plagiat.
- Valoriser le travail final : avoir recours à des sources extérieures permet d'appuyer et d'illustrer ses réflexions tout en confrontant ses idées à celles des autres. Citer ses sources prouve alors l'exactitude des propos avancés, l'un des critères représentatifs d'un document de qualité (cf. chapitre 2- 2.3. Evaluer la qualité et la pertinence des sources d'information).
- Faciliter le « retour aux sources » : la bibliographie permet au lecteur d'identifier rapidement, et ainsi de retrouver, les documents signalés et exploités lors de la recherche.

NB : *Citer ses sources est une marque d'honnêteté intellectuelle.*

Le plagiat est considéré comme une fraude par les institutions universitaires.

CHAPITRE 05 : PRÉSENTATION DE LA BIBLIOGRAPHIE

5.2. Les systèmes de présentation d'une bibliographie

Il existe 3 façons de noter les références :

- **Le système Harvard (alphabétique)** : Classement alphabétique à la section "Références", mais non numérotées. Les références sont appelées dans le texte par le nom du premier auteur et l'année de parution de l'article cité.

Ex. (Kuntz, 1984). Ce système est utilisé au début de la rédaction car il est très naturel.

- **Le système Vancouver (numérique)**: Les références sont numérotées selon l'ordre d'apparition dans l'article, sans se soucier de l'alphabet. Lorsqu'une référence est citée plusieurs fois, elle garde la même numérotation. Ce système est souvent adopté dans les revues de langue anglaise.

- **Le système mixte**: Les références sont notées par ordre alphabétique et appelées selon cette numérotation dans le texte. Ce système est souvent adopté dans les revues de langue française. C'est le système le plus pratique à la lecture. Mais pour la rédaction, il ne faut établir la numérotation qu'au dernier moment.

CHAPITRE 05 : PRÉSENTATION DE LA BIBLIOGRAPHIE

5.2. Présentation des documents

•Un ouvrage, Rapport, Expertise, Working paper

Nom. Prénom. (Année). Le Titre en italique. Ville de l'éditeur (pays) : Editeur. Nombre de page p. (Collection, n. Numéro dans a collection) DOI ou URL (si accessible en ligne).

Exemple d'un document éditer :

Darpy D., Volle P. (2007). *Comportements du consommateur : concepts et outils*. Paris (France) : Dunod. 370 p. (Gestion Sup.).

Exemple d'un document éditer :

Melot R. (coord.), Paoli J.-C. (coord.), Requier-Desjardins M. (coord.), Rodrigues O. (coord.), Stavriani K. (coord.), Réseau Foncimed CIHEAM-INRA (Montpellier, France). (2017). *Gouvernance responsable des régimes fonciers en Méditerranée : conflits et innovations*. Montpellier (France) : Réseau Foncimed. 7 p. (Foncimed Policy Brief, n. 1).

CHAPITRE 05 : PRÉSENTATION DE LA BIBLIOGRAPHIE

5.2. Présentation des documents

- **Actes de conférence**

Nom. Prénom. (Année). Le Titre de la conférence. Date de la conférence, lieu de la conférence lieu de l'édition : nom de l'éditeur, date de publication, pagination

DANESY D. Ed. 8th European space mechanisms and tribology symposium, 1999 sept., Toulouse, France. Noordwijk : ESA publications Division, 1999, 345 p.

- **Chapitre d'ouvrage**

Nom. Prénom. (Année). Le Titre de la conférence. Date de la conférence, lieu de la conférence lieu de l'édition : nom de l'éditeur, date de publication, pagination

*Lepart J., Marty P. (2013). Evaluer la durabilité des paysages. In : Vivien F.-D. (ed.), Lepart J. (ed.), Marty P. (ed.). *L'évaluation de la durabilité*. Versailles : Quae. p. 113-134. (Indisciplines).*

CHAPITRE 05 : PRÉSENTATION DE LA BIBLIOGRAPHIE

5.2. Présentation des documents

- **Brevet**

AUTEUR. Titre du brevet. Numéro du brevet. Date du brevet

PODOAN Giorgio Maria. Mould for producing organic lenses by casting. Brevet EP0234567. 25 février 1987

- **Norme**

EDITEUR. Titre de la norme. Référence de la norme. Lieu d'édition : nom de l'éditeur, date de publication, pagination.

ISO. Acoustique : méthode de calcul du niveau d'isotonie. ISO 532 1975. Genève : ISO, 1975, 18 p.

- **Communication extraite d'Actes de Congrès**

Nom. Prénom (Année). Titre du chapitre. In : Nom de l'auteur de l'ouvrage Initiale du prénom, Nom de l'auteur de l'ouvrage du prénom. Titre de l'ouvrage. Ville de l'éditeur (Pays) : Editeur. p. 1ere page du chapitre-dernière page du chapitre. (Collection, n. numéro dans la collection).

CHAPITRE 05 : PRÉSENTATION DE LA BIBLIOGRAPHIE

5.2. Présentation des documents

- **Article de revue**

AUTEUR. Titre de l'article. In: Titre du périodique, date de publication, volume, numéro, pagination.

CHEVALLIER Philippe. Attention, Lycéens ! In: Bulletin des Bibliothèques de France, 2013, vol. 170, n°2, pp.30-45.

- **Thèse, Mémoire, Rapport diplômant**

AUTEUR. Titre de la thèse/mémoire. Type de document : Discipline. Lieu de soutenance : Université de soutenance, année de soutenance, pagination..

GENTINA Elodie. L'adolescente consommatrice à la recherche de son autonomie. Thèse : Science de gestion. Lille : Université de Lille 2, 2008,418 p.

CHAPITRE 05 : PRÉSENTATION DE LA BIBLIOGRAPHIE

5.2. Présentation des documents

- **Cours (polycopie, présentation, PowerPoint, cours disponible sur internet)**

Sont indiqués dans le texte comme des communications personnelles en ajoutant le type de document entre crochets carrés, suivi de la date. Dans ce cas, le support de cours ne sera pas indiqué dans la liste de références.

Selon auteur (la 1^{er} lettre du prenom.Nom) (communication personnelle [Présentation PowerPoint], date, année 2012), l'idée.

- Citation d'un cours disponible sur Internet : Si le support de cours est diffusé et consultable sur Internet, il sera cité en indiquant l'auteur et l'année dans le texte. Dans la liste de références, en plus des éléments habituels d'un site Internet, le type de support est indiqué entre crochets carrés après le titre ([Polycopié], [Présentation PowerPoint], etc.).

CHAPITRE 05 : PRÉSENTATION DE LA BIBLIOGRAPHIE

5.2. Présentation des documents

- **Rapport**

AUTEUR. Titre du rapport. Tomaison. Numéro du rapport. Lieu d'édition : nom de l'éditeur, date de publication, pagination..

SERVIDIO Rocco. Quantum versus classical learnability. TR-04-00. Harvard: Harvard computer science, 2000, 15 p.

- **Site web, Page d'un site web**

AUTEUR ou ORGANISME. Titre de la page [en ligne]. Disponible sur : <URL> (page consultée le 'date de consultation').

GENTINA Elodie. L'adolescente consommatrice à la recherche de son autonomie. Thèse : LES NOUVELLES ESTHETIQUES. Le magazine des professionnels de la beauté [en ligne]. Disponible sur : <www.nouvelles-esthetiques.com> (page consultée le 23/03/2014).

- **Lois et règlements**

AUTEUR. Titre. Type de document, n° du texte officiel, date de publication, pagination.

MINISTERE DE L'ECOLOGIE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE. Décret n°2003-832 du 26 août 2003 modifiant le décret n°98-1262 du 29 décembre 1998 portant statut des personnels de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage. Journal officiel, n°201, 31 août 2003, pp. 14907-14910.

CHAPITRE 05 : PRÉSENTATION DE LA BIBLIOGRAPHIE

5.2. Présentation des documents

- **Citation d'images, tableaux, figures, schémas**

Les références à des images, tableaux, figures et schémas issus de livres ou de sites internet sont traitées comme des citations directes. Dans la liste de références, la référence complète sera indiquée selon le type de document.

Dans le texte, en légende, l'indication suivante est ajoutée :

Figure x : Tiré de Nom du ou des auteurs de la source, année de publication, pagination

5.4. Citation des sources

Elle se présente sous la forme suivante (**auteur, date**)

1. Citer un passage

- Citation courte : Elle est insérée dans le texte, précédée et suivie de guillemets.

Exemple : 1 seul auteur

❖ Dans le corps du texte :

« Si la crise mondiale de 2008 a eu des effets négatifs sur les économies de pays d'Afrique du Nord (Tunisie et Égypte en particulier) cités dans le passé comme exemple d'une intégration réussie à l'économie mondiale, le modèle de croissance algérien fondé sur l'exportation d'hydrocarbures continue de bénéficier d'une conjoncture favorable aux marchés des hydrocarbures. » (Bessaoud, 2012, p. 54)

Conclusion

52

Si la crise mondiale de 2008 a eu des effets négatifs sur les économies de pays d'Afrique du Nord (Tunisie et Égypte en particulier) cités dans le passé comme exemple d'une intégration réussie à l'économie mondiale, le modèle de croissance algérien fondé sur l'exportation d'hydrocarbures continue de bénéficier d'une conjoncture favorable aux marchés des hydrocarbures. À la différence des autres États de la région, L'État algérien va poursuivre sinon renforcer des modes d'allocation de ressources au secteur social qui assurent provisoirement une cohésion sociale. Les « plans de croissance » mis en œuvre privilégient toutefois des secteurs économiques d'emploi à très faibles qualifications et à faible impact sur le secteur productif. Le tissu productif industriel hors hydrocarbures reste marginal et les défis du développement et de l'emploi des jeunes restent entiers. Près de 1,5 million d'étudiants sortiront des universités en 2015 et plus de 2 millions à l'horizon 2020. Quelles perspectives d'emploi leur offrir à l'avenir ? Si l'exception algérienne d'aujourd'hui tient de l'existence de départements essentiels à l'État algérien, que sont celui du pétrole et des finances, qu'advient-il si la crise les affectait ? L'État pourra-t-il alors soutenir les dépenses publiques d'importation qui entretiennent l'activité commerciale, assurer le soutien des prix à la consommation et entretenir un modèle économique où l'industrie et l'innovation technique occupent si peu de place ?

CHAPITRE 05 : PRÉSENTATION DE LA BIBLIOGRAPHIE

❖ Dans la bibliographie :

Bessaoud O. (2012). Penser le changement ou comment interpréter les "révolutions arabes" un an après ? *Insaniyat : Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales*, 01/07/2012, n. 57-58, p. 39-56.

<http://doi.org/10.4000/insaniyat.13634>

Exemple : plusieurs auteurs

Extrait

❖ Dans le corps du texte : « La méthode des scores permet l'agrégation des résultats et une visualisation claire des efforts à fournir en termes de performances par rapport à un optimum à atteindre. » (Farrant *et al.*, 2018)

❖ Dans la bibliographie :

Farrant L., Labau M.-P., Padilla M., Deneufbourg C., Fortun-Lamothe L., Penavayre S., Besnier A. (2018). Évaluation de la durabilité de la filière Indication Géographique Protégée « Canard à foie gras du Sud-Ouest ». *Productions animales*, 25/10/2018, vol. 31, n. 2, p. 131-144.

<https://productions-animales.org/article/view/2319>

nence et leur opérationnalité mais aussi par rapport à l'existence de l'information et sa disponibilité. Ils ont été choisis de façon à éviter les redondances et discutés avec les professionnels rencontrés lors des entretiens. Cette méthode générique est applicable à toute filière de produits agroalimentaires transformés. Elle vise à repérer où se situent les marges de progrès pour qualifier la filière comme socialement durable.

La méthode des scores permet l'agrégation des résultats et une visualisation claire des efforts à fournir en termes de performances par rapport à un optimum à atteindre. Les indicateurs sont équi-pondérés volontairement ; liberté est donnée à l'utilisateur de pondérer les quatre catégories d'indicateurs en fonction de ses objectifs.

du produit (élevage, gavage, abattage, découpe, conservation, transformation) et sont de tailles très variables (du producteur à la ferme aux plus grandes entreprises internationales). Les entreprises ont été regroupées selon trois types d'organisation ; les conserveurs à la ferme, les entreprises autonomes et les entreprises intégrées qui représentent respectivement 1, 14 et 85 % du total du volume produit. Les conserveurs à

CHAPITRE 05 : PRÉSENTATION DE LA BIBLIOGRAPHIE

- Citation longue

Elle est **insérée** dans le texte, précédée et suivie de guillemets.

Exemple :

- ❖ Dans le corps du texte :

« Si l'on prend comme indice du « poids » environnemental de notre mode de vie l'« empreinte » écologique de celui-ci en superficie terrestre nécessaire, on obtient des résultats insoutenables tant du point de vue de l'équité dans les droits de tirage sur la nature que du point de vue de la capacité de régénération de la biosphère. Un citoyen des Etats-Unis consomme en moyenne 9,6 hectares, un Canadien 7,2, un Européen moyen 4,5. On est donc très loin de l'égalité planétaire, et plus encore d'un mode de civilisation durable qui nécessiterait de se limiter à 1,4 hectare, en admettant que la population actuelle reste stable. » (Latouche, 2003).

- ❖ Dans la bibliographie :

Latouche S. (2003). Pour une société de décroissance. *Le Monde diplomatique*, novembre, n. 596, p. 18-19.

CHAPITRE 05 : PRÉSENTATION DE LA BIBLIOGRAPHIE

5.4.2. Citer une citation (à éviter !)

Il peut arriver qu'il soit nécessaire de citer une citation faite par un autre auteur. Autant que possible, il vaut mieux consulter le document cité avant de réutiliser la citation afin d'éviter les erreurs. S'il n'est pas possible de consulter le document source :

- l'auteur cité figurera en note de bas de page
- l'auteur citant dans la bibliographie

Exemple : S. Latouche (auteur citant) cite J.P. Besset (auteur cité) :

Dans le corps du texte : « Nombre de pays qui ont présenté une croissance positive apparaîtraient en fait avec une richesse en baisse si l'on faisait entrer la dégradation des ressources naturelles dans les comptes » (1)

En note de bas de page :

(1) Besset J.-P. (2005). *Comment ne plus être progressiste... sans devenir réactionnaire* ». Paris : Fayard. p. 193-194. **Cité par** : Latouche S. (2006). *Le pari de la décroissance*. Paris : Fayard. p. 58.

Dans la bibliographie :

Latouche S. (2006). *Le pari de la décroissance*. Paris : Fayard.